



Compte rendu des revendications du personnel portées et défendues par les délégués du Personnel Du 29 MARS 2012

* EMPLOIS :

Point sur les effectifs :

- Embauches réalisées et postes restant à pourvoir et délais de réalisation.
- Réponse : 6 embauches postées 5*8 réalisées ; à pourvoir : 7 postes équipés 5*8 ; 3 à la moulerie, 1 à l'ETN, 1 au BC, 1 au BF (hors postes) et 1 au pôle machines IS
- Postes vacants prévisionnels sur l'établissement (mutations, retraites...)
- Réponse : 1 poste en prévision départ retraite équipe 5*8, 1 poste à l'ETN, et 1 à la moulerie.
- point sur l'absentéisme sur les trois dernières années par services et par catégorie.
- Réponse : pas en mesure de fournir ces éléments.

* SALAIRES :

- Augmentation de la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans.
 - Réponse : à négocier au niveau centrale SGE.
- Réévaluation de la grille des salaires « CHALON »
 - Réponse : à négocier au niveau centrale SGE.
- Nous vous demandons de respecter l'accord 5x8 au niveau des polyvalents.
 - Réponse : des titularisations ont déjà eu lieu.

* CHANGEMENTS DE FABRICATION :

- Ou en êtes-vous sur vos groupes de travail et combien ce sont réunis depuis ?
 - Réponse : BC = 3 ; Qualité = 3(travaux terminés) ; Moulerie = 2+1 non tenue ; BF =3; Fusion = 1 seule et unique.
- Quelles sont les premières pistes qui se dégagent des 1eres réunions ?
 - Réponse : attente de consolidation des synthèses des groupes.
- Quelle sera le rythme des changements de fabrication pour l'année 2012.
 - Réponse : Estimation moyenne d'environ 900 changements sur 2012.

*CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Ou en êtes-vous en ce qui concerne les bleus de travail ? Outre le fait d'avoir remis en service les anciennes tenues de travail, avez-vous trouvé une solution durable pour que les salariés puissent travailler sans risques.
 - Réponse : 1^{ere} dotation des anciennes tenues lundi 25/03 pour les vêtements BC, les suivants seront distribués progressivement dans les prochaines semaines pour rééquiper tous les salariés d'ici 3 à 4 semaines. Des tests sont actuellement en cours pour parer aux divers problèmes rencontrés (brulures, irritations etc...). dans tous les cas une solution durable ne peut être envisageable dans des délais rapides. Ces problèmes sont similaires sur plusieurs sites.
- Les salariés demandent des marinières pour le soufflage.
 - Réponse : validation des essais, et du contrat de nettoyage, un recensement sera fait prochainement auprès des salariés demandeurs.

- Des teeshirts pour les autres salariés.
 - Réponse : du stock est disponible au magasin général. Le nouveau prestataire ne peut pas prendre en charge la gestion des teeshirts de par l'étiquetage de l'ancien fournisseur. De nouveaux modèles sont actuellement à l'essai.
- Les salariés n'ont plus d'approvisionnement en tee-shirt dans les vestiaires.
 - Réponse : idem ci-dessus.
- Nous vous demandons de fournir en matériels de bureau tous le personnel bout froid. (Stylo, cutters, marqueur)
 - Réponse : à demander à la hiérarchie directe.
- Nous vous demandons le faire respecter les amplitudes horaires et les temps de repos pour tous les salariés qui subissent les astreintes.
 - Réponse : des écarts ponctuels peuvent survenir. Hors des cas exceptionnels la législation est respectée.
- Nous vous demandons de faire le tour de toutes les cabines soufflages, afin de vérifier l'insonorisation.
 - Réponse : le service médical a effectué des mesures qui ont été transmises au service ETN. Certains aménagements (portes etc...) seront prévus dès cette année et pour les travaux plus importants, ils seront pris en compte lors des réfections de four.
- La climatisation machine 13 ne fonctionne plus. Sera-t-elle réparée avant l'été ?
 - Réponse : des révisions ont lieu régulièrement (6 fois / an) ; pour le cas de la 13 il sera révisé ou remplacé dès la semaine prochaine.
- Nous vous demandons de rétablir l'alimentation en eau dans le local Cgt provisoire pour éviter aux salariés de l'entreprise de nettoyage de manipuler des sceaux d'eau depuis les sanitaires du service qualité.
 - Réponse : irréalisable dans l'état actuel du réseau.
- Il est toujours très inconfortable d'accéder quotidiennement aux vestiaires lors des casses pression effectuées au laboratoire qualité. Les conduites en acier sont extrêmement bruyantes et peuvent causer des troubles pour la santé. Nous vous demandons de faire rapidement le nécessaire. (Les solutions apportées dernièrement sont inefficaces).
 - Réponse : chiffrages en cours pour isolation du secteur.
- Nous vous invitons à faire le tour des services centraux pour constater tous les désagréments qui perturbent le quotidien.
 - Réponse : à faire remonter par la hiérarchie.

***DIVERS :**

- Veuillez communiquer au personnel leur compteur d'heures de DIF
 - Réponse : ces informations sont communiquées annuellement sur le bulletin de paie de janvier.
- Les salariés demandent que soient mis à leur disposition, des panneaux spécifiques afin de pouvoir afficher des annonces personnelles. (Vente de véhicule, location appartement etc...) idéalement situés vers la salle minute sécurité et vers la machine à café de L'AVA.
 - Réponse : nous regardons ce qu'il est possible de mettre en place.
- - Ou en êtes-vous concernant les nombreuses remarques sur le stationnement dangereux des poids lourds devant l'entrée de l'usine ? La proposition de créer un autre accès pour les salariés est-elle toujours d'actualité ?
 - Réponse : cette idée a été écartée. Les camions sont orientés à l'intérieur de l'usine dans la mesure du possible, pour désengorger la route.

- La caméra sensé surveiller le parking P2 n'est plus tournée dans la bonne direction pouvez-vous faire rectifier l'orientation de celle-ci ?

- Réponse : sera fait si possible car perturbait le voisinage de l'usine.

-

- Les utilisateurs de deux roues souhaiteraient avoir un abri au niveau du parking P2

- Réponse : pas prévu.

-

- Les deux passages piétons vers l'ancienne loge des gardes sont placés en plein virage, occasionnant des risques de chute pour les deux roues surtout en cas de route humide. Il serait judicieux de les déplacer de quelques mètres pour éviter la chute des motards utilisant cette voie de circulation.

- Réponse : le service EHS va regarder ce qu'il est possible de faire.

-

- Deux problèmes se posent dans le sas du vestiaire homme : La fixation des portes est à la limite de la casse et l'absence du paillason dans ce même sas occasionne des risques de chute car les salariés trébuchent dans la cornière fixée au sol.

- Réponse : pas de dégradations constatées.

- Il a été constaté des trous dans le grillage de l'usine. Ce qui favorise l'intrusion de personnes extérieurs pouvant dégrader nos véhicules, les stocks mais aussi notre outil de travail.

- Réponse : précisez les zones car nous n'avons rien constaté.

- Les panneaux d'affichage de la direction situés au bout-chaud semblent inutiles car il n'y a pas d'affichage régulier sur ceux-ci. Pourriez-vous communiquer plus régulièrement avec le personnel bout-chaud via ces panneaux d'affichages ?

- Réponse : nous regardons ce qu'il est possible de mettre en place.

- Nous vous demandons d'afficher les comptes rendus de DP, CE, CHSCT comme la loi l'oblige, pour que chaque salarié qui le souhaite puissent avoir un accès à la lecture.

- Réponse : nous regardons ce qu'il est possible de mettre en place.

- Aucun planning de formation n'est affiché, ni aucune liste des formations disponibles... Certains salariés enchainent les formations alors que d'autres attendent depuis plus de 10 ans d'être formés. Avez-vous un reporting des demandes de formation via les entretiens individuels 2011 ?

- Réponse : pas de listes prévues. Le recensement des demandes aura lieu sur 2012, lors des entretiens individuels pour formaliser sur le plan de formation 2013.

- La gestion des quarts d'heure d'été 2011 a été catastrophique, juin chaud : pas de quart d'heure, juillet pluvieux des quarts d'heures moins utiles qu'en juin. Pourquoi ne pas se baser sur les prévisions météo plutôt qu'à une date du calendrier ? Idem pour les dotations supplémentaires d'eau.

- Réponse : ce sujet n'est pas facile à anticiper. Reste dans l'état actuel.

- L'état d'hygiène des douches se dégrade, pourquoi ne pas instaurer des campagnes de désinfection régulière ?

- Réponse : il existe un planning de désinfection régulier. 2 fois/jour, du lundi au dimanche, y compris les jours fériés.

- Le plafond des douches s'effrite ne facilitant pas le travail de l'entreprise de nettoyage ; Prévoir une remise en état.

- Réponse : le prestataire est présent sur le site cet après-midi pour établir un chiffrage.

- Des salariés aimeraient pouvoir disposer des anciens bouchons antibruit (orange et jaune) car les bouchons jetables actuels sont inadaptés au bout-chaud.

- Réponse : le sujet est transmis au service médical pour éventuellement revenir aux anciens bouchons. Le casque reste la meilleure protection auditive.

- La multiplication des EPI au niveau de la tête inconforte les salariés. Casquette + lunette + bouchons antibruit ou casque. Quels sont les statistiques en matière d'accidentologie ciblés sur la tête ces dernières années ? Ces équipements ont-ils fait leur preuve ?

- Réponse : ces équipements restent les seules protections individuelles adaptées malgré le nombre important d'accidents.
- Combien de tournantes les salariés postés ont-ils droit pour leurs congés d'été ?
 - Réponse : 16 postes travaillés.
- Nous vous demandons de fournir une convention collective pour chaque nouvel élu.
 - Réponse : des commandes sont prévues.
- Suite aux nouvelles embauches et la différence constatée entre la liste électorale fournie lors de la signature du protocole électoral et la liste d'émargement des élections, nous vous demandons une liste du personnel à jour.
 - Réponse : sera fournie
- C'est vous qui définissez les critères d'embauche et qui exigez des compétences pour l'attribution des postes. Donc nous vous demandons de respecter la convention collective en matière de classification notamment en rapport aux diplômes : exemple :
 - 6a coefficient 230 pour un titulaire d'un diplôme niveau 4
 - 6c coefficient 270 pour un titulaire d'un diplôme niveau 3
 - Réponse : les classifications sont respectées. les cas particuliers doivent être remontés au service RH.
- Suite à l'accord d'entreprise relatif à la reconnaissance syndicale nous avons constaté certains cas qui rentrent dans le 2ème article : l'évolution de rémunération et de classification des représentants du personnel. Nous vous demandons de rectifier ces écarts discriminatoires.
 - Réponse : pour Chalon aucun écart répertorié à ce jour.
- Nous vous demandons d'intervenir auprès de CRISTAL car les salariés se voient toute les années une retenue de salaire de 7H et 30 minutes pour la journée de solidarité alors que la loi précise 7H (nous vous rappelons que nous sommes déjà intervenu au tribunal des prud'hommes à ce sujet pour les salariés de SGE VERALLIA) et vous devez faire respecter la loi sur le site.
 - Réponse : la direction Verallia ira rencontrer la direction de Cristal pour prendre connaissance de ce dysfonctionnement.
- Communication des dates annuelles des réunions DP/CE/CHSCT
 - Réponse : les dates DP/CE ont été communiquées, celles de CHSCT seront communiquées lors de la première réunion avec les nouveaux membres.
- Communication de la grille des salaires à jour.
 - Réponse : sera communiquée
- suite à l'inondation du local CGT le 13 février et des dégâts occasionnés pouvez-vous nous faire parvenir les comptes rendus de DP du mois d'octobre 2010, février 2011, mars 2011 et janvier 2012 (nous avons bien reçu votre mail avec 6 comptes rendus nous vous remercions, mais il en manque encore)
 - Réponse : seront communiqués

Présent : pour la CGT

S DUFOUR	Mme C FREBY
F PETEUIL	C GRILLOT
R BOSCH	S FLATOT
S BOULOGNE	F FREGA
L RICHARD	Y LHOTE
P GIRARDOT	Mme C ANTOINET
J M AGUILERA	

Mme V ROBERT, P LEBEAU, P PRESUMEY, P LACOMME pour la CFDT.